PROVINCE DE NAMUR **ARRONDISSEMENT DE NAMUR** **COMMUNE DE PROFONDEVILLE**

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le lundi 14 avril 2025 à à la Maison Communale de Profondeville.

Fait à Profondeville, le 02/04/2025

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général,

Florian GOOSSE

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la séance précédente.
2. Zone de secours - Présentation du rapport d'activité.

Secrétariat

3. Accueillantes salariées sur le territoire profondevillois - proposition de convention avec Imaje.

Finances

4. Fabrique d'église - Arbre - 2024 - Compte.

Environnement

5. Demande de soutien au SPW ARNE - Subside Bien-être animal - Accord de principe.
6. Désignation d'un agent constatateur en infractions environnementales.

Huis-clos

Personnel

7. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.